

## COMMUNIQUÉ

### SAYONA BÉNÉFICIE D'UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE SES RESSOURCES EN LITHIUM

#### Faits saillants

- Expansion majeure des ressources au projet Moblan Lithium de Sayona, avec des ressources (selon JORC) mesurées, indiquées et présumées de 51,4 millions de tonnes à 1,31% Li<sub>2</sub>O (analyse de sensibilité à une teneur de coupure inférieure de 0,55% Li<sub>2</sub>O), représentant l'une des plus importantes ressources de lithium en Amérique du Nord.
- Flexibilité pour des scénarios à plus fort tonnage avec des ressources (selon JORC) mesurées, indiquées et présumées de 70,9 millions de tonnes à 1,15 % de Li<sub>2</sub>O (teneur de coupure inférieure de 0,25 % Li<sub>2</sub>O).
- Plus de 60 000 m de forage sont prévus pour augmenter la taille et la teneur du projet, avec le potentiel supplémentaire des claims adjacents de Troilus récemment acquis.

**La Motte, 20 avril 2023** - Le producteur de lithium québécois Sayona a considérablement élargi sa base de ressources en lithium en Amérique du Nord, avec sa première estimation des ressources minérales pour son projet Moblan (SYA 60% ; SOQUEM Inc 40%), incluant des ressources initiales pour la découverte des Dykes Sud soulignant le potentiel de son pôle de lithium nordique dans la région très prometteuse d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec.

Depuis l'acquisition de Moblan en octobre 2021 en partenariat avec SOQUEM (une filiale à 100 % d'Investissement Québec), environ 37 700 mètres de forage au diamant ont été réalisés sur le projet. Sayona a maintenant estimé une ressource minérale totale JORC mesurée, indiquée et inférée de **70,9 millions de tonnes @ 1,15% Li<sub>2</sub>O** (teneur de coupure inférieure de 0,25% Li<sub>2</sub>O), ce qui représente l'une des plus importantes ressources de lithium en Amérique du Nord.

Cette ressource offre notamment l'opportunités de tonnage à plus haute teneur avec des ressources mesurées, indiquées et présumées de **51,4 millions de tonnes à une teneur de 1,31% Li<sub>2</sub>O** (teneur de coupure de 0,55% Li<sub>2</sub>O dans l'analyse de sensibilité). Sayona vise à améliorer encore



l'ampleur de ces ressources par des forages avec l'ajout de 60 000 m de forages supplémentaires à Moblan.

Une réconciliation des estimations de ressources minérales préparées conformément à la norme australienne JORC a été complétée afin de répondre également aux exigences de la norme canadienne 43-101. Les niveaux de confiance requis pour la catégorisation des ressources minérales et des réserves minérales entre JORC et NI 43-101 ont été adressés par les Personnes Qualifiées qui certifient qu'il n'y a pas de différences matérielles. Il est à noter qu'il est permis de faire l'addition des catégories mesurées, indiquées et présumées selon JORC mais que ce n'est pas permis selon la norme canadienne NI 43-101.

Il existe des possibilités d'étendre et de développer les ressources minérales à proximité des gîtes connus de Moblan et de Moléon, où des travaux d'exploration indique que la minéralisation en lithium peut s'étendre vers le nord, le nord-est et en profondeur. Des forages au diamant supplémentaires pourraient potentiellement faire passer certaines des ressources minérales *présumées* dans la catégorie *indiquée* et ces forages pourraient identifier des ressources minérales supplémentaires en profondeur, à proximité de la minéralisation actuellement confirmée et entre les groupes de dykes Principaux, Inter et Moléon.

L'acquisition par Sayona de claims miniers auprès de Troilus Gold Corp. (TSX:TLG) (voir communiqué ASX du 17 novembre 2022), situées à proximité du projet Moblan, offre un potentiel supplémentaire d'extensions vers l'est de la minéralisation de Moblan et apporte également de nouvelles cibles régionales. La propriété Moblan et toute cette région demeurent largement inexplorées en dehors des zones minéralisées connues.

Entre-temps, Sayona fait avancer les travaux et études de caractérisation nécessaires, notamment la caractérisation géomécanique (pour la conception de la fosse), les études géotechniques (études du sol), la conception l'optimisation du plan minier les essais métallurgiques, les études et la conception, la caractérisation environnementale, les besoins en infrastructures et en électricité dans le cadre de l'étude de faisabilité à venir de Moblan. Cela comprend également toutes les autorisations nécessaires en ce qui concerne les permis et les études environnementales qui progressent conformément aux exigences réglementaires.

Sayona s'engage à impliquer les communautés locales à chacune des étapes de l'avancement du projet, y compris les Premières Nations et les autres membres des communautés locales, conformément à son approche proactive d'engagement des parties prenantes.

Brett Lynch, directeur général de Sayona, s'est félicité de l'expansion des ressources potentielles exploitables de lithium dans les claims appartenant à Sayona en Amérique du Nord.

« La vitesse à laquelle nous pourrions extraire les tonnes potentielles sont cruciales. Avec notre opération de lithium Amérique du Nord en production, nous apportons maintenant des ressources supplémentaires significatives sur le marché. Moblan représente désormais l'une des plus importantes ressources de lithium en Amérique du Nord, ce qui justifie notre décision d'accélérer un important programme de forage qui a permis de confirmer une présence importante de lithium dans la région et cela moins d'un an après l'acquisition par Sayona », a déclaré M. Lynch.

« Sayona possède déjà une avance dans l'industrie du lithium en Amérique du Nord et cette dernière expansion renforce encore notre avantage concurrentiel compte tenu de l'accès favorable à l'infrastructure de notre projet, de la proximité du marché et de la disponibilité de l'énergie hydroélectrique qui représente une source durable et peu dispendieuse ».

« Combiné avec nos activités du pôle Abitibi-Témiscamingue, Sayona a rapidement développé deux centres de production de lithium dans un contexte de forte demande liée à la révolution des véhicules électriques et des batteries en Amérique du Nord. À mesure que nous faisons progresser ces projets de production de concentré de spodumène vers d'autres étapes de transformation, l'importance de ces activités ne fera que croître à mesure que le marché se précipitera sur l'offre ».

Les ressources minérales du Projet Moblan couvrent une zone de 2 500 m de longueur et 900 m de largeur, s'étendant jusqu'à une profondeur de 350 m sous la surface. Le modèle de minéralisation comprend 21 dykes de pegmatite à spodumène sont modélisés comme étant les Dykes Principaux, 20 autres dans les Dykes Sud, 17 dans les Dykes Inter et 17 autres dans les Dykes Moléon pour un total de 75 dykes de pegmatite à lithium dans le modèle de minéralisation du projet (Tableau 1). L'estimation des ressources minérales de 2023 est basée sur des forages au diamant réalisés entre 2002 et 2022 et des tranchées échantillonnées entre 2004 et 2009. La base de données comprend des données d'analyse provenant de 366 forages de surface et de 10 tranchées de surface (Tableau 2).

**Tableau 1 - Moblan - Estimation des ressources minérales 2023 selon JORC (teneur de coupure de 0,25% Li<sub>2</sub>O)**

Classification	Mesurée		Indiquée		Mesurée + Indiquée		Présumée		Mesurée + Indiquée + Présumée			
	Tonnes (kt)	Li <sub>2</sub> O %	Tonnes (kt)	Li <sub>2</sub> O %	Tonnes (kt)	Li <sub>2</sub> O %	Tonnes (kt)	Li <sub>2</sub> O %	Tonnes (kt)	Li <sub>2</sub> O %		
de Pegmatites lithium	6,313	1.46	11,541	1.19	17,854	1.28	3,406	1.00	21,260	1.24		
Principaux	-	-	23,498	1.17	23,498	1.17	8,939	1.12	32,438	1.16		
Sud	-	-	5,601	0.89	5,601	0.89	7,209	0.81	12,810	0.85		
Inter	-	-	2,932	1.52	2,932	1.52	1,430	1.42	4,362	1.49		
Moléon	<b>Total</b>		6,313	1.46	43,573	1.16	49,886	1.2	20,984	1.02	70,870	1.15

**Notes sur la déclaration des ressources minérales JORC :**

1. Les personnes indépendantes et compétentes, telles que définies par JORC 2012, qui ont préparé ou supervisé le ERM sont Vincent Nadeau-Benoit, géo., Alain Carrier, M.Sc., géo., Simon Boudreau, ing., tous d'InnovExplo inc. et Ryan Cunningham, ing. de Primero Group Americas. La date d'entrée en vigueur du ERM 2023 est le 21 mars 2023 ;
2. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales car leur viabilité économique n'a pas été démontrée ;
3. Le ERM a été préparé conformément au Code JORC (2012) ;
4. Un total de 75 dykes de pegmatites de lithium a été modélisés dans Leapfrog™ 2022.1.1 en utilisant des techniques de modélisation implicite pour les domaines Principaux, Sud, Inter et Moléon. Les volumes des dykes utilisés comme contrainte pour l'estimation des ressources ont été modélisés avec une épaisseur minimale de 0,30m ;

5. L'écrêtage n'était pas requis et aucune analyse brute n'a été plafonné. Des composites de 1,0 ont été créé à partir des analyses et en considérant une valeur de zéro si le composite inclus une portion non-analysée;
6. Les ressources minérales ont été estimées à l'aide de Leapfrog™ 2022.1.1 en utilisant des limites rigides sur les analyses compositées. La méthode de krigeage ordinaire (OK) a été utilisée pour interpoler un modèle sous-bloc (taille du bloc parent = 5 m x 5 m x 5 m) ;
7. Les ressources minérales mesurées ont été définies pour les blocs situés à l'intérieur des solides géologiques de pegmatite à moins de 15 m d'un composite. Les ressources minérales indiquées ont été définies pour les blocs situés à l'intérieur des solides géologiques de pegmatite dans un rayon de 30 m d'un composite. Les ressources minérales présumées ont été définies pour les blocs situés à l'intérieur des solides géologiques de pegmatite dans un rayon de 50 m d'un composite ;
8. La densité a été estimée dans les pegmatites à l'aide d'une fonction de régression élaborée à partir des mesures de SG et de Li<sub>2</sub>O%. La fonction de régression utilisée est  $SG = 0,0623644 * Li_2O \% + 2,61928$  qui utilise les valeurs des blocs de Li<sub>2</sub>O% et sert à la conversion du volume de chaque bloc interpolé en tonnage. Les valeurs des autres roches hôtes ont reçu des valeurs SG fixes de 3,04 g/cm<sup>3</sup> pour le Gabbro, 3,00 g/cm<sup>3</sup> pour les Volcaniques, 2,70 g/cm<sup>3</sup> pour les Métasédiments, 2,70 g/cm<sup>3</sup> pour la Rhyolite ;
9. La règle de "perspectives raisonnables d'une éventuelle extraction économique" est satisfaite par l'utilisation de teneurs de coupure raisonnables pour un scénario d'extraction à ciel ouvert, et la limitation des ressources à l'intérieur d'enveloppes de fosse (optimisation Whittle). L'estimation est rapportée à une teneur de coupure de 0,25 % de Li<sub>2</sub>O. La teneur de coupure a été calculée en utilisant un prix de 1 273 USD par tonne de concentré à 6 % de Li<sub>2</sub>O, un taux de change USD:CAD de 1,32, un taux de récupération de 75 %, un coût d'extraction de 5,50 USD/t, un coût de transport de 157,90 USD/t de concentré, des frais généraux et administratifs de 12,35 USD/t, un coût de gestion des résidus de 0,80 USD/t traitée et un coût de traitement de 35 USD/t. La teneur de coupure tient compte d'une royauté de 2 %. Les teneurs de coupure devraient être réévaluées à la lumière des conditions futures du marché (prix des métaux, taux de change, coûts miniers, etc.) ;
10. Le nombre de tonnes a été arrondi au millier le plus proche. Tout écart dans les totaux est dû à des effets d'arrondi.
11. Les personnes compétentes n'ont connaissance d'aucun problème lié à l'environnement, aux permis ou aux titres miniers, ni d'aucun problème d'ordre juridique, fiscal, sociopolitique ou commercial, ni d'aucun autre facteur pertinent susceptible d'avoir un impact significatif sur le ERM de 2023.

Le tableau 2 présente la sensibilité JORC de l'ERM 2023 à différentes teneurs de coupure en utilisant l'optimisation Whittle correspondante spécifique. Les teneurs de coupure de 0,25 % Li<sub>2</sub>O, 0,40 % Li<sub>2</sub>O, 0,50 % Li<sub>2</sub>O, 0,55 % Li<sub>2</sub>O, 0,60 % Li<sub>2</sub>O, 0,65 % Li<sub>2</sub>O, 0,70 % Li<sub>2</sub>O, 0,75 % Li<sub>2</sub>O et 0,80 % Li<sub>2</sub>O correspondent respectivement à des prix de 1 273 USD, 875 USD, 730 USD, 700 USD, 650 USD, 600 USD, 550 USD, 525 USD et 500 USD par tonne de concentré à 6 % Li<sub>2</sub>O.



**Tableau 2 – Projet Moblan - Ressources minérales JORC 2023 - Analyse de sensibilité des seuils de teneur de coupure**

Teneur de coupure Li <sub>2</sub> O (%)	Mesurée		Indiquée		Présumée		Mesurée+ Présumée	
	Tonnes	Li <sub>2</sub> O (%)	Tonnes	Li <sub>2</sub> O (%)	Tonnes	Li <sub>2</sub> O (%)	Tonnes	Li <sub>2</sub> O (%)
0.25	6,313,000	1.46	43,573,000	1.16	20,984,000	1.02	70,870,000	1.15
0.40	5,960,000	1.52	40,230,000	1.22	16,313,000	1.12	62,503,000	1.22
0.50	5,723,000	1.55	36,731,000	1.27	11,232,000	1.23	53,686,000	1.29
0.55	5,636,000	1.57	35,415,000	1.29	10,398,000	1.25	51,449,000	1.31
0.60	5,432,000	1.59	33,256,000	1.31	9,363,000	1.29	48,050,000	1.34
0.65	5,244,000	1.62	29,379,000	1.36	7,846,000	1.34	42,469,000	1.39
0.70	5,016,000	1.64	25,191,000	1.39	5,502,000	1.41	35,709,000	1.43
0.75	4,835,000	1.66	23,416,000	1.42	5,056,000	1.43	33,307,000	1.45
0.80	4,650,000	1.68	21,259,000	1.45	4,471,000	1.45	30,380,000	1.48

Le lecteur est averti que les chiffres fournis dans ce tableau ne doivent pas être interprétés comme une déclaration de ressources minérales. Les quantités rapportées et les estimations de teneur à différentes teneurs de coupure sont présentées dans le seul but de démontrer la sensibilité du modèle de ressources minérales aux teneurs de coupure rapportées.

**Réconciliation des estimations de ressources minérales préparées conformément à la norme australienne JORC 2012 et aux exigences de la norme canadienne 43-101**

En tant que société australienne, Sayona Mining est soumise aux exigences et normes australiennes en matière de divulgation, y compris les exigences du Corporations Act 2001 et de l'ASX. Les investisseurs doivent noter que les règles de cotation de l'ASX exigent que la déclaration des réserves de minerai et des ressources minérales en Australie soit conforme à l'édition 2012 du Code australien

pour la déclaration des résultats de l'exploration, des ressources minérales et des réserves minérales.

Les investisseurs doivent noter que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières exigent que la déclaration des réserves minérales et des ressources minérales au Canada et la divulgation d'informations scientifiques et techniques concernant un projet minier sur une propriété importante pour Sayona Mining soient conformes à la norme canadienne NI 43-101 concernant les projets miniers.

Pour la présente déclaration de ressources minérales NI 43-101, les personnes qualifiées indépendantes ont effectué une réconciliation entre JORC 2012 et NI 43-101 et ont adressé les niveaux de confiance requis pour la catégorisation des ressources minérales et des réserves minérales.

Les personnes qualifiées certifient que la catégorisation des ressources minérales et des réserves minérales répondent également aux exigences des normes canadiennes de déclaration des ressources minérales et des réserves minérales en vigueur, à savoir les normes de définition des ressources minérales et des réserves minérales de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole ("ICM") de mai 2014 ("normes de définition de l'ICM") et les lignes directrices de l'ICM sur les meilleures pratiques en matière d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de novembre 2019 ("lignes directrices de l'ICM sur les meilleures pratiques en matière d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales"). Il n'y a pas de différences importantes entre les définitions des ressources minérales mesurées, indiquées ou présumées selon les normes de définition du CIM de 2014 pour les ressources minérales et les réserves minérales et les définitions équivalentes du code JORC.

Remarque : la présentation de la somme des ressources présumées aux ressources mesurées et indiquées est autorisée par le code JORC (tableaux 1 et 2), mais n'est pas autorisé par le règlement 43-101 (tableaux 3 et 4).



**Tableau 3 - Moblan - Estimation des ressources minérales 2023 selon NI 43-101 (teneur de coupure de 0,25 % Li<sub>2</sub>O)**

Classification	Mesurée		Indiquée		Mesurée + Indiquée		Présumée	
	Tonnes	Li <sub>2</sub> O %	Tonnes	Li <sub>2</sub> O %	Tonnes	Li <sub>2</sub> O %	Tonnes	Li <sub>2</sub> O %
Pegmatites de lithium								
Principaux	6,313,000	1.46	11,541,000	1.19	17,854,000	1.28	3,406,000	1.00
Sud	-	-	23,498,000	1.17	23,498,000	1.17	8,939,000	1.12
Inter	-	-	5,601,000	0.89	5,601,000	0.89	7,209,000	0.81
Moléon	-	-	2,932,000	1.52	2,932,000	1.52	1,430,000	1.42
<b>Total</b>	<b>6,313,000</b>	<b>1.46</b>	<b>43,573,000</b>	<b>1.16</b>	<b>49,886,000</b>	<b>1.20</b>	<b>20,984,000</b>	<b>1.02</b>

Mise en garde : La norme canadienne 43-101 est un règlement concernant les normes de divulgation pour les projets miniers au Canada. Les ressources minérales 43-101 sont considérés en Australie comme des estimations étrangères et ne sont pas rapportées conformément au code JORC. Voir le tableau 1 ci-dessus pour les rapports sur les ressources JORC (2012) pour le projet Moblan.

**NI 43-101 du Projet Moblan - Note sur les ressources minérales estimées (2023):**

1. Les personnes indépendantes et qualifiées, telles que définies par le Règlement 43-101, sont Vincent Nadeau-Benoit, P.Geo., Alain Carrier, M.Sc., P.Geo., , Simon Boudreau, P.Eng. tous d'InnovExplo Inc. et Ryan Cunningham, P.Eng. de Primero Group Americas et elles ont révisé et approuvé, ou ont préparé, selon le cas, la divulgation de l'information scientifique et technique contenue dans ce communiqué de presse. La date d'entrée en vigueur de l'ERM 2023 est le 21 mars 2023 ;
2. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales car leur viabilité économique n'a pas été démontrée ;
3. L'ERM suit les normes de définition du CIM (2014) et les lignes directrices des meilleures pratiques du CIM MRMR (2019) ;
4. Un total de 75 dykes de pegmatites de lithium ont été modélisés dans Leapfrog™ 2022.1.1 en utilisant des techniques de modélisation implicite pour les domaines Principaux, Sud, Inter et Moléon. Les contours de dykes, utilisés comme solides de ressources géologiques, ont été modélisés avec une épaisseur minimale de 0,30 m ;
5. L'écrêtage n'était pas requis et aucune analyse brute n'a été plafonné. Des composites de 1,0 ont été créé à partir des analyses et en considérant une valeur de zéro si le composite inclus une portion non-analysée;
6. Les ressources minérales ont été estimées à l'aide de Leapfrog™ 2022.1.1 en utilisant des limites rigides sur les analyses compositées. La méthode de krigeage ordinaire (OK) a été utilisée pour interpoler un modèle sous-bloc (taille du bloc parent = 5 m x 5 m x 5 m);



7. Les ressources minérales mesurées ont été définies pour les blocs situés à l'intérieur des solides géologiques de pegmatite à moins de 15 m d'un composite. Les ressources minérales indiquées ont été définies pour les blocs situés à l'intérieur des solides géologiques de pegmatite dans un rayon de 30 m d'un composite. Les ressources minérales présumées ont été définies pour les blocs situés à l'intérieur des solides géologiques de pegmatite dans un rayon de 50 m d'un composite ;
8. La densité a été estimée dans les pegmatites à l'aide d'une fonction de régression élaborée à partir des mesures de SG et de  $\text{Li}_2\text{O}$  %. La fonction de régression utilisée est  $\text{SG} = 0,0623644 * \text{Li}_2\text{O} \% + 2,61928$  qui utilise les valeurs des blocs de  $\text{Li}_2\text{O}$  % et sert à la conversion du volume de chaque bloc interpolé en tonnage. Les valeurs des autres roches hôtes ont reçu des valeurs SG fixes de 3,04 g/cm<sup>3</sup> pour le Gabbro, 3,00 g/cm<sup>3</sup> pour les Volcaniques, 2,70 g/cm<sup>3</sup> pour les Métasédiments, 2,70 g/cm<sup>3</sup> pour la Rhyolite ;
9. La règle de "perspectives raisonnables d'une éventuelle extraction économique" est satisfaite par l'utilisation de teneurs de coupure raisonnables pour un scénario d'extraction à ciel ouvert, et la limitation des ressources à l'intérieur d'enveloppes de fosse (optimisation Whittle). L'estimation est rapportée à une teneur de coupure de 0,25 % de  $\text{Li}_2\text{O}$ . La teneur de coupure a été calculée en utilisant un prix de 1 273 USD par tonne de concentré à 6 % de  $\text{Li}_2\text{O}$ , un taux de change USD:CAD de 1,32, un taux de récupération de 75 %, un coût d'extraction de 5,50 USD/t, un coût de transport de 157,90 USD/t de concentré, des frais généraux et administratifs de 12,35 USD/t, un coût de gestion des résidus de 0,80 USD/t traitée et un coût de traitement de 35 USD/t. La teneur de coupure tient compte d'une royauté de 2 %. Les teneurs de coupure devraient être réévaluées à la lumière des conditions futures du marché (prix des métaux, taux de change, coûts miniers, etc.);
10. Le nombre de tonnes a été arrondi au millier le plus proche. Tout écart dans les totaux est dû aux effets d'arrondi. Les arrondis ont été effectués conformément aux recommandations de la norme NI 43-101.
11. Les personnes qualifiées n'ont connaissance d'aucun problème lié à l'environnement, aux permis ou aux titres miniers, ni d'aucun problème d'ordre juridique, fiscal, sociopolitique ou commercial, ni d'aucun autre facteur pertinent susceptible d'avoir un impact significatif sur l'ERM 2023.

Le tableau 4 présente la sensibilité de l'ERM 2023 (selon la norme NI 43-101) à différentes teneurs de coupure en utilisant l'optimisation Whittle correspondante et spécifique. Les teneurs de coupure de 0,25 %  $\text{Li}_2\text{O}$ , 0,40 %  $\text{Li}_2\text{O}$ , 0,50 %  $\text{Li}_2\text{O}$ , 0,55 %  $\text{Li}_2\text{O}$ , 0,60 %  $\text{Li}_2\text{O}$ , 0,65 %  $\text{Li}_2\text{O}$ , 0,70 %  $\text{Li}_2\text{O}$ , 0,75 %  $\text{Li}_2\text{O}$  et 0,80 %  $\text{Li}_2\text{O}$  correspondent respectivement à des prix de 1 273 \$ US, 875 \$ US, 730 \$ US, 700 \$ US, 650 \$ US, 600 \$ US, 550 \$ US, 525 \$ US et 500 \$ US par tonne de concentré à 6 %  $\text{Li}_2\text{O}$ .

**Tableau 4 – Moblan – Ressources minérales NI 43-101 – Analyse de sensibilité selon différentes teneurs de coupure et prix de la tonne de concentré à 6 % Li<sub>2</sub>O.**

Teneur de coupure Li <sub>2</sub> O (%)	Mesurée		Indiquée		Mesurée + Indiquée		Présumée	
	Tonnes	Li <sub>2</sub> O (%)	Tonnes	Li <sub>2</sub> O (%)	Tonnes	Li <sub>2</sub> O (%)	Tonnes	Li <sub>2</sub> O (%)
0.25	6,313,000	1.46	43,573,000	1.16	49,886,000	1.20	20,984,000	1.02
0.40	5,960,000	1.52	40,230,000	1.22	46,190,000	1.26	16,313,000	1.12
0.50	5,723,000	1.55	36,731,000	1.27	42,454,000	1.31	11,232,000	1.23
0.55	5,636,000	1.57	35,415,000	1.29	41,051,000	1.32	10,398,000	1.25
0.60	5,432,000	1.59	33,256,000	1.31	38,688,000	1.35	9,363,000	1.29
0.65	5,244,000	1.62	29,379,000	1.36	34,623,000	1.40	7,846,000	1.34
0.70	5,016,000	1.64	25,191,000	1.39	30,207,000	1.43	5,502,000	1.41
0.75	4,835,000	1.66	23,416,000	1.42	28,252,000	1.46	5,056,000	1.43
0.80	4,650,000	1.68	21,259,000	1.45	25,909,000	1.49	4,471,000	1.45

Le lecteur est averti que les chiffres fournis dans ce tableau ne doivent pas être interprétés comme une déclaration de ressources minérales. Les quantités rapportées et les estimations de teneur à différentes teneurs de coupure sont présentées dans le seul but de démontrer la sensibilité du modèle de ressources minérales aux teneurs de coupure rapportées.

Pour accéder au communiqué original des ressources minérales, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://wcsecure.weblink.com.au/pdf/SYA/02654830.pdf>

Les informations techniques contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur les informations compilées par M. Carl Corriveau, géo., membre de l'Ordre des Géologues du Québec (OGQ) et personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101.

### À propos de Sayona

Sayona est une entreprise se consacrant à l'exploration et à la mise en valeur de gisements de lithium, la matière première entrant dans la fabrication des batteries électriques. L'entreprise développe divers projets qui sont tous situés au Québec. Elle possède notamment le complexe Lithium Amérique du Nord qui est entré en production au printemps 2023. Le complexe deviendra une pièce maîtresse du pôle lithium qu'elle souhaite implanter en Abitibi-Témiscamingue. À cet égard, Sayona possède les gisements Authier et Tansim. Sayona détient également 60 % du projet Moblan et 100 % du projet de Lac-Albert qui sont tous les deux situés sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James.

L'entreprise est une filiale de Sayona Mining Limited qui est inscrite en bourse à la Australian Securities Exchange. Grâce à une valeur boursière avoisinant les 2 milliards de dollars canadiens, elle a fait son entrée dans le S&P/ASX200 qui comprend les 200 sociétés avec les plus grandes capitalisations boursières du pays. La quasi-totalité des activités de Sayona Mining Limited est réalisée au Québec.

### À propos de SOQUEM

SOQUEM, filiale d'Investissement Québec a pour mission de favoriser l'exploration, la découverte et la mise en valeur de propriétés minières au Québec. Elle contribue au maintien d'une économie forte dans les régions du Québec. Fière partenaire et ambassadrice pour le développement de la richesse minérale du Québec, SOQUEM mise sur l'innovation, la recherche et les minéraux stratégiques pour orienter ses actions de demain.

-30-

### Informations et demandes médias :

Cindy Valence  
Cheffe de la direction développement durable  
C : (819) 277-5396  
Courriel : [cindy.valence@sayona.ca](mailto:cindy.valence@sayona.ca)